

Déclaration Préalable CFE CGC Métiers de l'emploi

Gains d'efficience : Alerte enlèvement sur le personnel de France Travail

« Combien de divisions ? », Staline

« Combien de réductions ? » le DG de France Travail

Les récents développements concernant le plan d'efficience mis en place au sein de France Travail ne cessent de nous questionner et d'inquiéter les agents. Ce plan, qui se veut à géométrie variable, semble être présenté différemment selon les auditoires, ce qui soulève des interrogations quant à sa transparence et à ses véritables objectifs.

Lors de la réunion mensuelle des directeurs (RMD) du 16 janvier dernier, il a été question d'une « nécessaire contribution aux économies des Finances Publiques », mettant en avant un discours orienté sur les finances et l'argent. En revanche, lors du CSEC extraordinaire du 25 février, le discours a changé pour se concentrer sur l'humain, évoquant « l'amélioration de la qualité de service pour les usagers et de la QVCT pour les agents ». Cette dualité dans le discours nous amène à nous interroger sur la sincérité des intentions affichées. Trop d'incertitudes, de flous, voire de positions parfois erratiques donnent toute sa force à la pensée de Blaise PASCAL, « l'imagination est la maîtresse d'erreur et de fausseté, d'autant plus fourbe qu'elle ne l'est pas toujours ».

Nous constatons que les gains d'efficience semblent se résumer uniquement à des économies financières, masquées par des promesses d'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT). Les objectifs liés aux leviers identifiés (Simplification, IA, Organisation, Dépenses et priorisation, RPE) mettent en avant la réduction de la masse salariale et l'amélioration des résultats financiers, sans véritable engagement sur la QVT. Les textes de référence ne font que mentionner la levée des irritants sans aborder les enjeux cruciaux tels que la confiance, le respect, l'autonomie et les marges de manœuvre des agents.

Nous déplorons également une confusion entre les obligations légales de l'employeur et la réalité vécue au quotidien par les agents. Il est impératif que la Direction générale respecte ses obligations en matière de sécurité et de moyens nécessaires à l'exécution du travail. Les articles L1222-1 et L4121-1 du Code du travail doivent être appliqués avec rigueur.

Nous rejoindre : <https://cfecgc-metiersdelemploi.fr/adherer/>



La situation actuelle est préoccupante : à titre d'exemple, alors que 48,1 postes doivent être supprimés en direction générale, nous assistons paradoxalement à l'arrivée d'une soixantaine de nouveaux collaborateurs. De plus, la concomitance avec le recours croissant à des prestataires interroge quant aux coûts engagés et aux résultats obtenus. S'avancer masqué semble pourtant une approche bien loin des visions et des valeurs prônées par notre établissement.

L'introduction d'une forte dose d'intelligence artificielle (IA) dans ce plan soulève également des inquiétudes. Nous n'avons pas encore d'évaluation claire de son impact ni des coûts associés. Parallèlement la réflexion autour de l'IA semble absente des grandes instances nationales telles que l'ONM ou lors des négociations sur l'accord GEPP.

Enfin, et ce n'est pas un épiphénomène, nous tenons à signaler le ton menaçant adopté par certains membres de la direction concernant l'application de ce plan. Nous ne pouvons accepter une telle approche qui ne fait qu'accroître le stress et l'inquiétude parmi nos collègues. Dans les instants de difficulté profonde, on est dépourvu de tout artifice, la nature profonde se révèle. La Direction ne doit pas faire sienne les aveux faits par AL CAPONE : « J'ai construit mon organisation sur la peur » ! Ce principe ne peut être efficient à France travail et ne peut présider aux actions de notre institution !

Nous ne craignons pas le changement, nous sommes conscients de l'importance pour notre institution de gagner en efficacité et en performance, mais pas à n'importe quel prix et surtout pas au détriment de la qualité de nos missions, ni au mépris des conditions de travail des agents. Soyons adultes et responsables ! Derrière chaque chiffre, derrière chaque « gain » et chaque indicateur, il ne faut pas oublier, qu'il y a un homme ou une femme, UNIQUE ! Cette vie professionnelle ne peut être éradiqué d'un trait de plume, ni révoqué ad nutum !

Avec toujours les mêmes questions lancinantes qui méritent des réponses claires et précises : Combien ? Qui ? Où ? Par quels moyens et quels biais ?

Et ce, en ayant toujours à l'esprit, la maxime de René Char : « Imite le moins possible les hommes dans leur énigmatique maladie de faire les nœuds ».

Nous appelons tous nos adhérents à rester vigilants face à ces évolutions et à faire entendre leur voix. Garantir un environnement de travail respectueux et équitable est indispensable.

Ensemble, restons mobilisés ! N'ayez pas peur ! Ne vous résignez pas ! Nous sommes là, à vos côtés !

Nous rejoindre : <https://cfecgc-metiersdelemploi.fr/adherer/>

